

Séance du 11 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	21
Date de la convocation		
05/12/2025		
Date d’Affichage		
12/12/2025		

DCM N° 2025-72

L'an deux mil vingt-cinq

Et le onze décembre

à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, SILVESTRI Dominique, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

2 membres excusés (procurations) :

FABRIZY Bernard a donné procuration à VEISON MARCELLI Nathalie

CAMUZAT Alexandre a donné procuration à SIMONPIETRI Pierre Michel

8 Absents : SIMONI-PIACENTINI Céline, BERTOLUCCI Marie Christine, MURATI Carine, MALPEL Stéphanie, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, NAPPO Michelle, PORTA Marine

Madame ALBERTINI Francine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération : Budget annexe Cinéma U « Paradisu » - Décision modificative n°1/2025

VU l'instruction budgétaire M4 ;

VU les articles L.1612-11 et R.2221-72 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2025-23 du 9 avril 2025 approuvant le budget annexe Cinéma « U Paradisu » pour l'exercice 2025 ;

VU l'avis du Conseil d'exploitation du 11/12/2025 ;

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, Adjointe au Maire déléguée aux Finances, propose aux membres du Conseil municipal, dans le respect des principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre budgétaire, de modifier les autorisations budgétaires en sections d'exploitation et d'investissement ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION
budget En H.T

Chapitre/Article/fonction	Libellé	Décision Modificative DEPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Ch.023/023	Virement à la section Investissement		2 782,00 €		
Ch.042/6811	Dotations aux amortissements	2 782,00 €			
	TOTAUX	2 782,00 €	2 782,00 €	- €	- €
	EQUILIBRE	- €		- €	

SECTION D'INVESTISSEMENT
budget En H.T

Chapitre/Article/fonction	Libellé	Décision Modificative DEPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Ch.021/021/OPFI	Virement de la section d'exploitation				2 782,00 €
Ch.040/28183/OPFI	Amortissement Matériel Informatique			2 762,00 €	
Ch.040/28188/OPFI	Amortissement Autre Matériel			20,00 €	
	TOTAUX	- €	- €	2 782,00 €	2 782,00 €
	EQUILIBRE	- €		- €	

OUI l'exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, Adjointe au Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- **D'adopter** la décision modificative n°1 du budget annexe Cinéma « U Paradis » 2025 telle que détaillée ci-dessus.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tout document en découlant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

